

Tarifs des consultations 2026 (€)

Quotient familial	Entretien en couple	Entretien individuel	Entretien familial
0-100	10	7	30
100-200	15	10	35
200-300	22	14	40
300-400	28	16	45
400-500	34	19	50
500-600	39	25	55
600-700	44	30	60
700-800	50	35	65
800-900	55	40	70
900-1000	60	45	75
1000-1200	65	50	80
1200 et +	70	55	85

N.B. Tout rendez-vous non décommandé 48 h à l'avance sera dû.

LE QUOTIENT FAMILIAL

Le quotient familial retenu à ce jour est celui de la **Caisse Nationale des Allocations Familiales**, calculé de la façon suivante :

$$\frac{1}{12} \frac{\text{Ressources annuelles} + \text{Prestations familiales mensuelles perçues}}{\text{Nombre de parts}}$$

Les ressources annuelles

Ce sont les revenus imposables des parents, avant tous abattements fiscaux et, pour les employeurs et travailleurs indépendants, avant report des déficits antérieurs. Les ressources prises en compte pour calculer le quotient familial sont celles de l'année de référence. Ainsi, du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013, l'année de référence est l'année 2011.

Les prestations familiales

Les prestations familiales retenues pour calculer le quotient familial sont celles qui ont été versées au titre du mois précédent. Toutes les prestations légales sont prises en compte à l'exception de :

- l'allocation de rentrée scolaire
- la prime de déménagement
- l'allocation d'éducation spéciale "retour au foyer"
- la prime à la naissance et à l'adoption de la PAJE (Prestation d'accueil du Jeune Enfant)
- le complément de libre choix du mode de garde de la PAJE

Le nombre de parts se calcule de la façon suivante :

Nombre de personnes à charge	Couple marié, pacsé	Célibataire ou divorcé vivant seul(1)	Célibataire ou divorcé vivant en concubinage(2)	Veuf ou veuve
0	2	1	1	1
1	2,5	2	1,5	2,5
2	3	2,5	2	3
3	4	3,5	3	4
4	5	4,5	4	5
5	6	5,5	5	6

(1) Chiffres valables lorsque la garde et la charge des enfants n'est pas partagée.

(2) Chiffres valables pour la personne prenant les enfants à charge

Conseil conjugal et familial ■ Thérapie de couple ■ Médiation familiale ■ Espaces de rencontre parents-enfants ■ Éducation affective et sexuelle